

08-02-11

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À un ajournement de la séance ordinaire du 28 janvier 2008 du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenu le lundi 11 février 2008, à 19 h 30, à la Salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M<sup>mes</sup> Noëlla Bourdages  
Nadyne Langlois  
Lise Lévesque  
Pauline Michaud

MM. Raynald Caissy, vice-président  
Patrice Cayouette (représentant du Comité de parents pour l'ordre secondaire)  
Jacques Deschênes  
Steve Gagné  
Denis Goulet  
Gilbert Labrie  
Jean-Maurice Lechasseur  
Luc Marcoux  
Alain Rioux  
Gaston Rioux (représentant du Comité de parents pour l'ordre primaire)  
Philippe St-Germain

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Jacques Poirier, et la secrétaire générale, M<sup>me</sup> Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

M<sup>me</sup> Francine Doucet, directrice générale adjointe  
M. Rock Bouffard, directeur des services des ressources humaines  
M. Carl Ruest, directeur des services des ressources matérielles  
M. Marc Girard, directeur des services des ressources financières

**Absences motivées :**

Sara Deschênes  
Louise Dionne  
Claude Fortin  
Guy Potvin  
Stéphanie Vill

08-02-11-185

**CERTIFICAT DE RECONNAISSANCE**

M. Gilbert Labrie remet un certificat de reconnaissance à M. Gaétan St-Laurent, enseignant en musique à la Commission scolaire des Phares, pour souligner l'ensemble de ses réalisations et son implication auprès des jeunes, particulièrement à l'école du Rocher/D'Auteuil.

M. St-Laurent adresse par la suite des remerciements au Conseil des commissaires pour cette reconnaissance.

## 08-02-11-186 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Luc Marcoux et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 a) Ouverture de la séance et présences;
- b) Certificat de reconnaissance;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 **Décision**
  - 3.1 Critères d'inscription des élèves dans les écoles pour l'année scolaire 2008-2009 – Pour adoption (Jacques Poirier);
  - 3.2 Répartition des Services éducatifs entre les écoles pour l'année scolaire 2008-2009 – Pour adoption (Francine Doucet) ;
  - 3.3 Répartition des Services éducatifs entre les centres pour l'année scolaire 2008-2009 – Pour adoption (Francine Doucet) ;
  - 3.4 Cession d'un contrat de transport scolaire – Demande d'autorisation (Carl Ruest) ;
  - 3.5 Terrain de l'école Sainte-Luce – Acceptation de l'offre de vente émise par la Fabrique de la paroisse de Sainte-Luce (Carl Ruest) ;
  - 3.6 Mesure de maintien des bâtiments 2007-2008 – Choix d'une firme en architecture (Carl Ruest) ;
  - 3.7 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements 2008-2009 à 2010-2011 – Pour adoption (Cathy-Maude Croft) ;
  - 3.8 Déléguées et délégués officiels à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec – Nomination (Cathy-Maude Croft) ;
  - 3.9 Déléguées et délégués substituts à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec – Nomination (Cathy-Maude Croft) ;
  - 3.10 Déléguées et délégués au colloque de la Fédération des commissions scolaires du Québec – Nomination (Cathy-Maude Croft) ;
  - 3.11 Rapport des décisions prises dans le cadre des règlements de délégation des fonctions et pouvoirs (période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 octobre 2007) (Jacques Poirier) ;
  - 3.12 Condoléances (Cathy-Maude Croft) ;
  - 3.13 Cas de personnel (**huis clos**) (Rock Bouffard) ;
  - 3.14 Comblement de postes (**huis clos**) (Jacques Poirier) ;

3.15 Politique sur les services de garde – Formation d'un comité de travail (Jacques Poirier) ;

4.0 Levée de la séance.

**DÉCISION**

**08-02-11-187 CRITÈRES D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES DANS LES ÉCOLES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2008-2009 – POUR ADOPTION**

ATTENDU que la Commission scolaire a consulté le Comité de parents, le Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis ainsi que le Syndicat des professionnelles et des professionnels du Bas-Saint-Laurent concernant le document présentant les critères d'inscription des élèves dans les écoles;

ATTENDU que des avis ont été reçus de certaines instances ci-dessus décrites;

ATTENDU qu'une étude de ces avis a été faite et que des modifications ont été apportées au document «Critères d'inscription des élèves dans les écoles – Année scolaire 2008-2009»;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages et résolu d'adopter le document «Critères d'inscription des élèves dans les écoles – Année scolaire 2008-2009» codifié sous le numéro SE-08-003-B.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**08-02-11-188 RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS ENTRE LES ÉCOLES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2008-2009 – POUR ADOPTION**

ATTENDU que la Commission scolaire a consulté le Comité de parents, le Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis ainsi que le Syndicat des professionnelles et des professionnels du Bas-Saint-Laurent concernant le document présentant la répartition des services éducatifs entre les écoles;

ATTENDU que des avis ont été reçus de certaines instances ci-dessus décrites;

ATTENDU qu'une étude de ces avis a été faite et que des modifications ont été apportées au document «Répartition des services éducatifs entre les écoles – Année scolaire 2008-2009»;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud et résolu d'adopter le document «Répartition des services éducatifs entre les écoles – Année scolaire 2008-2009» codifié sous le numéro SE-08-002-B.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**08-02-11-189 RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS ENTRE LES CENTRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2008-2009 – POUR ADOPTION**

ATTENDU la responsabilité de la Commission scolaire des Phares dans la détermination des services éducatifs dans les centres;

ATTENDU la consultation menée auprès du Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis, du Syndicat des professionnelles et professionnels et du Syndicat du personnel de soutien;

Il est proposé par M. Jacques Deschênes et résolu d'adopter la «Répartition des services éducatifs entre les centres 2008-2009» telle que présentée au document codifié sous le numéro SEAFP-08-01.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**08-02-11-190 CESSION D'UN CONTRAT DE TRANSPORT SCOLAIRE – DEMANDE D'AUTORISATION**

ATTENDU la demande du transporteur Les Fermes Bertrand Pelletier & Fils Ltée, à l'effet d'autoriser la cession d'un contrat comprenant un circuit de transport scolaire qu'il détient avec la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU l'article 44 (section XIX) du contrat de transport qui prévoit que le transporteur ne peut céder en tout ou en partie, son contrat de transport sans l'accord écrit au préalable de la Commission scolaire;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages et résolu d'autoriser la cession du contrat numéro 31 comprenant le circuit de transport numéro 220 au transporteur Transport J. Lapierre inc. en date du 18 février 2008. Cette autorisation est conditionnelle à l'obtention des permis et documents exigibles en vertu du contrat de transport et au respect des dispositions des lois et règlements relatifs au transport scolaire.

**08-02-11-191 TERRAIN DE L'ÉCOLE SAINTE-LUCE – ACCEPTATION DE L'OFFRE DE VENTE ÉMISE PAR LA FABRIQUE DE LA PAROISSE DE SAINTE-LUCE**

ATTENDU qu'une partie du terrain sur lequel l'école Sainte-Luce est construite appartient à la Fabrique de la Paroisse de Sainte-Luce;

ATTENDU que l'utilisation de ce terrain pour des fins éducatives par la Commission scolaire était possible suite à la conclusion d'un contrat de location entre les deux parties;

ATTENDU que ce contrat de location est venu à échéance le 1<sup>er</sup> juillet 2006 et que des démarches pour convenir d'une nouvelle entente ont été engagées depuis ce temps afin de régulariser la situation;

ATTENDU les négociations tenues et l'offre déposée le 17 octobre 2007 par le Conseil de Fabrique;

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu d'accepter l'offre émise par le Conseil de Fabrique de Sainte-Luce pour l'achat de l'immeuble suivant :

«Terrain portant le numéro de lot 3689485 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Rimouski, municipalité de Sainte-Luce, d'une superficie de 2 321,8 m<sup>2</sup>».

Il est également résolu d'accepter les conditions d'achat suivantes :

- Prix d'achat :  
Selon l'évaluation municipale : 20,01 \$/m<sup>2</sup>  
20,01 \$/m<sup>2</sup> x 2 321,8 m<sup>2</sup> = 46 459,22 \$
- Prix mensuel :  
46 459,22 \$/60 mois = 774,32 \$/mois
- Payable annuellement le 1<sup>er</sup> juillet pour la somme de 9 291,84 \$/an.
- Payable à la signature de l'acte d'achat : 240,00 \$ pour la location des années 2006-2007 et 2007-2008.
- Les frais d'arpentage légal sont à la charge du vendeur.
- Les honoraires de l'acte notarié sont à la charge de l'acheteur.

**08-02-11-192 MESURE DE MAINTIEN DES BÂTIMENTS 2007-2008 – CHOIX D'UNE FIRME EN ARCHITECTURE (ÉCOLES PAUL-HUBERT ET LE MISTRAL)**

ATTENDU l'aide financière obtenue du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments » pour l'année 2007-2008;

ATTENDU l'instruction ministérielle portant sur le choix des professionnels du bâtiment dans le cas de projets financés par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

ATTENDU l'appel d'offre sur invitation tenue en février 2007 pour le choix de telles firmes;

ATTENDU le souhait de la Commission scolaire de favoriser l'attribution équitable des contrats à toutes les firmes présentes sur son territoire;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu d'octroyer les contrats de services en architecture pour chacun des projets suivants à la firme Les Architectes Goulet et LeBel :

- École Paul-Hubert :  
Réfection de l'enveloppe de la piscine – Phase 2
- École Paul-Hubert :  
Réfection de la toiture de l'aile D (phase 2) et de l'aile R
- École le Mistral :  
Réfection de la dalle de béton de l'entrée principale

**08-02-11-193 MESURE DE MAINTIEN DES BÂTIMENTS 2007-2008 – CHOIX D'UNE FIRME EN ARCHITECTURE (ÉCOLES DE L'ESTRAN ET SAINT-JEAN)**

ATTENDU l'aide financière obtenue du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments » pour l'année 2007-2008;

ATTENDU l'instruction ministérielle portant sur le choix des professionnels du bâtiment dans le cas de projets financés par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

ATTENDU l'appel d'offre sur invitation tenue en février 2007 pour le choix de telles firmes;

ATTENDU le souhait de la Commission scolaire de favoriser l'attribution équitable des contrats à toutes les firmes présentes sur son territoire;

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu d'octroyer les contrats de services en architecture pour chacun des projets suivants à la firme Les Architectes Proulx et Savard :

- École de l'Estran :  
Réfection des fenêtres
- École Saint-Jean :  
Réfection de la toiture – Phase 2

**08-02-11-194 MESURE DE MAINTIEN DES BÂTIMENTS 2007-2008 – CHOIX D'UNE FIRME EN ARCHITECTURE (ÉCOLES L'ÉCHO-DES-MONTAGNES ET ÉLISABETH-TURGEON)**

ATTENDU l'aide financière obtenue du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments » pour l'année 2007-2008;

ATTENDU l'instruction ministérielle portant sur le choix des professionnels du bâtiment dans le cas de projets financés par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

ATTENDU l'appel d'offre sur invitation tenue en février 2007 pour le choix de telles firmes;

ATTENDU le souhait de la Commission scolaire de favoriser l'attribution équitable des contrats à toutes les firmes présentes sur son territoire;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Nadyne Langlois et résolu d'octroyer les contrats de services en architecture pour chacun des projets suivants à la firme Gagnon, Letellier, Cyr, Ricard, Mathieu, architectes :

- École Écho-des-Montagnes :  
Réfection des fenêtres et réfection de la toiture du gymnase
- École Élisabeth-Turgeon :  
Réfection de la toiture (L'Envolée)

Préalablement à la présentation du prochain sujet, la présidente du Conseil d'établissement de l'école les Alizés intervient pour faire part au Conseil des commissaires de la position du Conseil d'établissement de cette école relativement au Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements 2008-2009 à 2010-2011.

**08-02-11-195 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES ET LISTE DES ÉTABLISSEMENTS 2008-2009 À 2010-2011 – POUR ADOPTION**

ATTENDU l'obligation faite par la *Loi sur l'instruction publique*, article 211, d'établir un plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements;

ATTENDU les consultations effectuées et les analyses réalisées;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur d'adopter le *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements – 2008-2009 à 2010-2011* codifié sous le numéro SG-07-02.

M. Philippe St-Germain demande le vote sur cette proposition :

POUR :	11
CONTRE :	1
ABSTENTION :	2

La proposition est adoptée à la majorité.

M. Philippe St-Germain fait enregistrer sa dissidence.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**08-02-11-196 DÉLÉGUÉES ET DÉLÉGUÉS OFFICIELS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC – NOMINATION**

Monsieur le président appelle les propositions de mises en candidature à titre de déléguées et délégués officiels à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec, pour l'année 2007-2008 :

- M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages se propose;
- M. Alain Rioux se propose.

ATTENDU qu'en vertu des règlements de la Fédération des commissions scolaires du Québec, la Commission scolaire des Phares a le droit de désigner quatre personnes comme déléguées auprès de la Fédération;

ATTENDU que le président fait partie d'office des déléguées et délégués officiels à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec;

ATTENDU que le Conseil des commissaires souhaite que le vice-président fasse partie d'office des déléguées et délégués officiels à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Nadyne Langlois et résolu de nommer, à titre de déléguées et délégués officiels à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec, pour l'année 2007-2008, les commissaires suivants :

- M. Raymond Tudeau, président;
- M. Raynald Caissy, vice-président;
- M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages;
- M. Alain Rioux.

Il est également résolu de déléguer ces mêmes personnes au Colloque de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

**08-02-11-197 DÉLÉGUÉES ET DÉLÉGUÉS SUBSTITUTS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC – NOMINATION**

Monsieur le président appelle les propositions de mises en candidature à titre de déléguées et délégués substitués à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec, pour l'année 2007-2008 :

- M. Steve Gagné se propose;
- M. Jean-Maurice Lechasseur se propose.

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu de nommer à titre de déléguées et délégués substitués à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec, pour l'année 2007-2008, les commissaires suivants :

- M. Steve Gagné;
- M. Jean-Maurice Lechasseur.

**08-02-11-198 DÉLÉGUÉES ET DÉLÉGUÉS OFFICIELS AU COLLOQUE DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC – NOMINATION**

Voir la résolution numéro 08-02-11-196.

**08-02-11-199 CONDOLÉANCES – FAMILLE DE MICHAËL ISABELLE-ST-PIERRE**

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'adresser les plus sincères condoléances de la Commission scolaire des Phares aux membres de la famille de Michaël Isabelle-St-Pierre, élève de l'école Paul-Hubert, à la suite de son décès.

**08-02-11-200 RAPPORT DES DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES RÈGLEMENTS DE DÉLÉGATION DES FONCTIONS ET POUVOIRS (PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> JUILLET AU 31 OCTOBRE 2007)**

Il est proposé par M. Luc Marcoux et résolu d'adopter le Rapport des décisions prises dans le cadre des Règlements de délégation des fonctions et des pouvoirs pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 octobre 2007, tel que présenté au document DG-07-08-01A.

Ce document s'inscrit dans le suivi régulier de la gestion courante assurée par le directeur général conformément à la *Loi sur l'instruction publique* et aux *Règlements de délégation des fonctions et des pouvoirs* adoptés par le Conseil des commissaires.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.



**08-02-11-201 POLITIQUE SUR LES SERVICES DE GARDE – FORMATION D’UN COMITÉ DE TRAVAIL**

ATTENDU la volonté du Conseil des commissaires de réviser la *Politique sur les services de garde* ;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu de former un comité de travail afin de réviser la *Politique sur les services de garde* et de nommer les personnes suivantes pour faire partie dudit comité :

- M<sup>me</sup> Francine Doucet, directrice générale adjointe;
- M. Marc Girard, directeur des Services des ressources financières;
- M. Steve Gagné, commissaire;
- M. Luc Marcoux, commissaire;
- Direction d'établissement;
- Responsable de service de garde.

**08-02-11-202 HUIS CLOS**

À 20 h 33, il est proposé par M. Steve Gagné et résolu de continuer la séance à huis clos.

**08-02-11-203 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE**

À 21 h 12, il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud et résolu de siéger en séance publique.

**08-02-11-204 NOMINATION INTÉRIMAIRE AU POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR ADJOINT DE L'ÉCOLE PAUL-HUBERT**

ATTENDU que le poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint de l'école Paul-Hubert sera vacant en raison de l'absence de la titulaire du poste pour une durée indéterminée;

ATTENDU le *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice générale ou au directeur général (C.C.r.28-2007)*;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation du directeur général;

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu de nommer par intérim M. Bertrand Truchon au poste de directeur adjoint de l'école Paul-Hubert à compter du 12 février 2008 jusqu'au retour au travail de la titulaire du poste mais n'excédant pas le 30 juin 2008.

**08-02-11-205 INFORMATION**

Le sujet suivant est traité à titre d'information :

- a) Cas de personnel (**huis clos**).

**08-02-11-206 LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 21 h 14, il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu de lever la séance.

---

PRÉSIDENT

---

SECRETÁIRE GÉNÉRALE



## COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

### CONSEIL DES COMMISSAIRES

#### AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JANVIER 2008 TENU LE 11 FÉVRIER 2008

#### NUMÉRO DE RÉOLUTION :

#### TITRE :

08-02-11-185

Certificat de reconnaissance

08-02-11-186

Adoption de l'ordre du jour

#### Décision

08-02-11-187

Critères d'inscription des élèves dans les écoles pour l'année scolaire 2008-2009 – Pour adoption

08-02-11-188

Répartition des services éducatifs entre les écoles pour l'année scolaire 2008-2009 – Pour adoption

08-02-11-189

Répartition des services éducatifs entre les centres pour l'année scolaire 2008-2009 – Pour adoption

08-02-11-190

Cession d'un contrat de transport scolaire – Demande d'autorisation

08-02-11-191

Terrain de l'école Sainte-Luce – Acceptation de l'offre de vente émise par la Fabrique de la paroisse de Sainte-Luce

08-02-11-192

Mesure de maintien des bâtiments 2007-2008 – Choix d'une firme en architecture (écoles Paul-Hubert et le Mistral)

08-02-11-193

Mesure de maintien des bâtiments 2007-2008 – Choix d'une firme en

	architecture (écoles de l'Estran et Saint-Jean)
08-02-11-194	Mesure de maintien des bâtiments 2007-2008 – Choix d'une firme en architecture (écoles l'Écho-des-Montagnes et Élisabeth-Turgeon)
08-02-11-195	Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements 2008-2009 à 2010-2011 – Pour adoption
08-02-11-196	Déléguées et délégués officiels à l'Assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec – Nomination
08-02-11-197	Déléguées et délégués substituts à l'Assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec – Nomination
08-02-11-198	Déléguées et délégués officiels au Colloque de la Fédération des commissions scolaires du Québec – Nomination
08-02-11-199	Condoléances – Famille de Michaël Isabelle-St-Pierre
08-02-11-200	Rapport des décisions prises dans le cadre des règlements de délégation des fonctions et pouvoirs (période du 1 <sup>er</sup> juillet au 31 octobre 2007)
08-02-11-201	Politique sur les services de garde – Formation d'un comité de travail
08-02-11-202	Huis clos
08-02-11-203	Retour en séance publique
08-02-11-204	Nomination intérimaire au poste de directrice adjointe ou de

directeur adjoint de l'école Paul-Hubert

08-02-11-205

Information

08-02-11-206

Levée de la séance